

La renouée du Japon

Origine et morphologie

Originnaire d'Asie, la renouée du Japon a été introduite en Europe au début du 19^{ème} siècle pour ses qualités esthétiques.

Malheureusement, elle s'est vite échappée des jardins. Dotée d'une forte capacité d'adaptation, y compris dans les milieux difficiles, elle a d'abord gagné des espaces en friche, puis colonisé les bords de routes et les berges des cours d'eau.

Elle constitue aujourd'hui dans le monde entier une menace pour la biodiversité.

On peut facilement reconnaître la renouée du Japon avec :

- ses grandes tiges creuses, vertes ponctuées de rouge, hautes de 3 à 5 mètres
- ses larges feuilles d'un vert franc et ses tiges creuses,
- ses grappes de petites fleurs blanches à jaune pâle en été.

Le nom de « renouée du Japon » regroupe en réalité plusieurs espèces, dont trois particulièrement présentes en Rhône-Alpes :



Renouée de Sakhaline

(feuille longue de 20 à 40 cm, en forme de fer de lance)

Reynoutria sachalinensis



Renouée du Japon

(feuille ronde de 15 à 20 cm, avec une base plate)

Reynoutria japonica



Renouée de Bohême

(feuille ronde de 20 à 25 cm, en forme de cœur)

Reynoutria x bohemica



Impacts directs

Dans la grande compétition naturelle pour la conquête de nouveaux terrains, la renouée du Japon possède une bonne longueur d'avance sur ses concurrents végétaux :

- développement rapide dès le début du printemps grâce aux réserves exceptionnelles de ses rhizomes,
- peu de lumière sous son feuillage dense,
- émission de substances toxiques dans le sol,
- système racinaire très étendu, ce qui lui permet de traverser des obstacles comme une route par exemple,
- dispersion grâce au grand nombre de bourgeons présents sur ses rhizomes.

Ces « tactiques » particulièrement efficaces ont des conséquences lourdes pour notre environnement.

En premier lieu, la renouée du Japon élimine toute concurrence végétale et prive ainsi la faune locale de son habitat naturel. Par ailleurs, très présente en bordure de cours d'eau, elle accélère l'érosion des berges.

Enfin, elle uniformise les paysages, coupe les vues et empêche toute activité humaine dans les milieux qu'elle colonise (promenade, baignade, pêche, etc.).



Développement durable



CONSEIL GENERAL

Plus d'infos sur :
www.cg73.fr



Plusieurs démarches contre cette colonisation

La méthode la plus efficace reste la prévention : il faut protéger les secteurs qui n'ont pas encore été colonisés.

Secteurs non colonisés

Ouvrir l'œil

À l'état de jeune pousse, la renouée n'est pas toujours facile à identifier, surtout au milieu d'autres plantes.

Pourtant il est essentiel de la repérer le plus tôt possible.

Elle se développe très vite et au-delà d'un certain stade de colonisation, il deviendra quasiment impossible d'en venir à bout.

Occuper le terrain

La renouée du Japon colonise d'abord les terrains à nu et les milieux perturbés (chantiers de construction ou friches par exemple).

Pour la concurrencer, il faut que la végétation soit dense et vigoureuse. Alors, dans vos jardins, choisissez des espèces adaptées aux conditions locales (sol, climat, etc.).

⚠️ Désherbage chimique

Vous pouvez associer une ou deux fauches en été avec un traitement en septembre (sève descendante), à condition de respecter impérativement les doses et indications des fabricants, et de toujours rester à bonne distance des cours d'eau. Malgré tout, cette méthode comporte des risques encore mal connus pour notre environnement et notre santé. Utilisez-la donc avec modération !

Eviter le "colportage"

La renouée colonise les milieux avec une vitalité redoutable : un centimètre de rhizome suffit !

La priorité, c'est donc d'éviter de la disperser, même accidentellement.

Par exemple, en sortant d'une zone contaminée, inspectez bien les roues de votre véhicule : un morceau de renouée peut s'y cacher...

Secteurs colonisés : petites surfaces

Sitôt poussée, sitôt arrachée

Un rhizome de renouée atteint très vite plusieurs dizaines de centimètres. Il est donc capital d'intervenir le plus tôt possible, d'autant que les jeunes pousses qui apparaissent en avril-mai sont plus faciles à arracher.

Dans ce cas, veillez à tirer doucement sur la plantule pour ne pas en laisser un seul morceau en terre.

Faucher plusieurs années

Pour éviter l'expansion de la renouée, on peut la faucher au moins quatre fois par an. Les déchets de coupe doivent alors être séchés puis évacués en déchetterie.

Le pâturage est également possible en début de végétation. Dans tous les cas, ces actions devront être répétées pendant plusieurs années.

Secteurs colonisés : grandes surfaces

Evaluer les enjeux et les impacts

Lorsque la colonisation a gagné des espaces relativement étendus, les méthodes évoquées plus haut peuvent vite devenir lourdes à mettre en œuvre.

En dressant un état des lieux détaillé (sensibilité des milieux environnants, risques de propagation, etc.), vous pourrez ajuster l'ampleur de vos actions en fonction de leur utilité.

Surveiller et contenir l'expansion

Parfois, si l'envahissement est trop dense et/ou la surface à couvrir trop étendue, il n'y a plus de possibilité d'élimination du massif de renouées lui-même.

Dans ce cas, l'enjeu principal est de contenir la colonisation par la fauche et l'arrachage des plants de renouée en limites de massifs.

Les actions menées par le Département depuis 2005 :

Veille : suivi du cadre législatif, connaissance des pratiques françaises et internationales

Sensibilisation : réunions d'information, campagne d'information grand public 2009

Expérimentation : test de nouvelles méthodes de lutte avec publication officielle au printemps 2009

Gestion : entretien du réseau routier sur 3200 km, surveillé depuis 2006 par 15 référents

Formation interne : 150 agents de terrain formés

Assistance technique : 3 techniciens rivière mis à disposition des collectivités pour la gestion des cours d'eau